

Lettre n°20/03**« Liberté individuelle et indépendance nationale »**

La pandémie du coronavirus fait prendre conscience aux Français de la dépendance de leur pays dans de nombreux secteurs. La « mondialisation heureuse » n'était, jusqu'à présent, remise en question que pour des raisons de réchauffement climatique.

Depuis des années, les entreprises délocalisaient pour rester compétitives et maintenir leurs profits. Mais depuis quelques semaines, elles prennent conscience des risques d'une trop grande dépendance de l'étranger.

Dans la même logique, les Français, dits individualistes, pressent le gouvernement de donner des directives pour les rassurer, les protéger et anticiper les risques à venir. Ils découvrent que l'homme, seul, ne peut rien. La liberté individuelle ne peut exister qu'au sein d'une communauté organisée et puissante, c'est-à-dire soudée.

La Nation et les Français

Deux millions de Français vivent hors de l'Hexagone sans parler des touristes qui partent en vacances à l'étranger. Nous avons tous en mémoire ces deux compatriotes « en vadrouille » au Bénin pour la liberté desquels deux membres des forces spéciales sont récemment morts. De nombreuses interventions militaires ont été lancées en Afrique pour « extraire » des Français menacés. L'exemple le plus emblématique reste l'opération *Léopard* sur Kolwezi, en 1978, qui a permis de sauver près de 2 000 Européens et plusieurs centaines d'Africains pris en otage et dont le massacre avait commencé. Ces « miraculés » ont mesuré très concrètement ce que représentait la France.

Aujourd'hui, notre pays a rapatrié plusieurs centaines de ses ressortissants vivant en Chine. Ils ont été accueillis et ont bénéficié d'un suivi médical bien supérieur à celui dont ils auraient pu bénéficier dans les « hôpitaux 10 jours » de Wuhan. Ainsi, quand nos expatriés sont en danger, ils mesurent très vite la chance qu'ils ont d'être les ressortissants d'un pays indépendant et puissant qui accepte de risquer la vie de ses soldats et de ses médecins pour les sauver.

L'État et les entreprises

Cette crise du coronavirus illustre aussi notre dépendance à l'égard de nombre de produits stratégiques. Elle nous a ainsi révélé que plus de 80 % des molécules importantes nécessaires à l'industrie pharmaceutique conçues en Occident et, en particulier en France, sont fabriquées en Chine et en Inde. Dans le domaine militaire, cette dépendance technologique est d'autant plus inquiétante qu'elle est de nature à remettre en question les capacités de dissuasion et d'action de nos systèmes d'armes les plus puissants. Nous connaissions déjà celle vis-à-vis des États-Unis pour le maintien en condition des catapultes du porte-avions *Charles de Gaulle*, pour le recueil des renseignements au Sahel à partir des

drones *Reaper*, qui nous appartiennent mais dont la mise en œuvre complète nous échappe, et aussi, depuis la vente d'*Alstom Énergie*, pour les turbines des réacteurs des sous-marins à propulsion nucléaire, qu'ils soient lanceurs d'engins ou d'attaque ! Chaque jour, dans ce domaine, des pépites françaises sont menacées de rachat conduisant notre pays à risquer de perdre la maîtrise de la chaîne de production d'équipements de haute technologie, au point d'être vulnérable aux chantages et embargos, ou interdit d'exportation de matériels y compris par des pays alliés.

Notons que, déjà, toutes les armes individuelles de nos soldats - fusils d'assaut et de précision, pistolets - sont d'origine étrangère : allemande, belge et autrichienne. Aussi nos armées doivent reconstituer leurs capacités et notre industrie doit renforcer la maîtrise de la fabrication de nos armes. Cela concerne en priorité les matériels majeurs : sous-marins et frégates, avions de chasse et drones, missiles et blindés avec leurs milliers de sous-ensembles et de composants, sans oublier les nombreux moyens de renseignement et de transmission.

Fragilités et cohésion

Nos sociétés sont devenues plus fragiles et présentent des vulnérabilités accrues en raison de l'urbanisation. Ces concentrations humaines, devenues les poumons économiques des nations, sont très dépendantes des réseaux d'eau, d'énergie, de transport, faciles à neutraliser. De plus, les points d'entrée sur le territoire sont nombreux. Outre les frontières terrestres et maritimes, ce sont les ports et aéroports dont le volume de trafic ne cesse de croître.

Des mouvements de relocalisation d'usines s'opèrent car le coût de la main-d'œuvre comme celui du transport (générateur de carbone taxable) augmentent vite dans les pays en développement et l'impératif de réactivité et de qualité rend la sous-traitance moins attrayante dans certains secteurs. Il faut aller au-delà et retrouver la notion de communauté nationale fondée sur une prise de conscience d'un bien commun supérieur. La liberté individuelle n'est pas l'individualisme. La solidarité dans l'épreuve ne peut s'exercer qu'au profit de ceux qui acceptent de partager et servir la communauté à laquelle ils veulent appartenir. Elle seule est en mesure de leur procurer la sécurité et la protection.

Face à cette situation, la France veut-elle recouvrer son indépendance ?

Cela n'exclut pas les coopérations en priorité avec des pays européens. Le système satellitaire *Galileo*, réalisé à 27, qu'aucun pays n'aurait pu développer seul, permet au contraire à chacun d'entre eux de n'être plus dépendant du seul système *GPS* américain. Pour la France il est urgent de préserver et développer son excellence technologique, dans les grands projets européens particulièrement en matière de défense et dans le numérique. L'enjeu est le renforcement de notre autonomie stratégique tout en favorisant celle de l'Europe. Pour nos concitoyens, il convient de privilégier l'achat de produits conçus et fabriqués en France sous réserve qu'ils soient au meilleur niveau.

Cela représente un coût, mais c'est le prix de notre souveraineté. Comme le rappelle Jacqueline de Romilly à propos des Grecs : « *Être libre, était avant tout appartenir à une cité libre, c'est-à-dire indépendante* » (extrait de *La Grèce antique à la découverte de la liberté*. Coll. Bouquins 2019).

LA RÉDACTION de l'ASAF
www.asafrance.fr

18, rue Vézelay 75008 Paris
Tél : 01 42 25 48 43 - Courriel : secretariat@asafrance.fr
Site : <http://www.asafrance.fr>

Association 1901 déclarée le 27 mai 1983. J.O. N° 57322 GR 182 - Fédération A. Maginot